

LE PUBLICISTE.

PRIMEDI 11 Pluviôse, an VII.



Etat des hommes victimes de la fièvre jaune à Philadelphie. — Extrême mécontentement des habitans des pays ci-devant vénitiens. — Détails sur la cour du prétendant, à Mittau. — Démission donnée par plusieurs membres du gouvernement d'Irlande. — Célébration à la Haie de l'anniversaire de l'entrée des Français en Hollande. — Tremblement de terre dans plusieurs cantons du département de la Sarthe.

Le prix de la souscription est de 12 fr. pour trois mois, 25 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux souscripteurs sans augmentation de prix, dans des demi-feuilles qui paroissent aussitôt qu'il y a assez de matières pour les remplir.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moines, n^o. 423, butte des Moulins, à Paris.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

Philadelphie, le 30 brumaire.

On évalue à 3,600 le nombre d'hommes que cette ville a perdus par la fièvre jaune dans l'espace de trois mois. Ce fléau a cependant cessé; et depuis une quinzaine de jours, tous ceux qui s'étoient réfugiés dans la campagne commencent à rentrer en ville. Le général Washington vient d'y arriver aussi; il y attend le président Adams; & comme tous les généraux ont été convoqués; on compte sur une détermination très-importante; déjà on parle d'une guerre prochaine. Le docteur Logan, qui a passé récemment quelques tems à Paris, est de retour ici depuis peu. Les amis de la paix en tirent un bon augure.

ITALIE.

Florence, le 27 nivôse.

C'est notre ministre Serrati qu'on accuse aujourd'hui hautement de l'occupation de Livourne par les Anglo-Napolitains; c'est sur lui que tout est rejeté, parce que son anglicisme est connu.

On dit que la révolution est faite à Naples, où elle a coûté beaucoup de sang; que 10,000 patriotes, secondés par la troupe royale, ont fait main-basse sur les nobles & les prêtres; que le peuple furieux a exterminé les partisans des Anglais; que le gouverneur Pignatelli & quelques autres ministres ont été massacrés; qu'Acton a pris la fuite, & que le roi & sa famille ont été très-froidement reçus en Sicile. (Nouvelle très-in vraisemblable).

Milan, le 30 nivôse.

A Vérone & à Vicence, on attend les Français; à Venise, on les appelle. Chaque jour, chaque heure voit éclore les plus virulentes satires contre le jong autrichien. Les mariniers & les gondoliers témoignent le plus grand mécontentement; les boucheries sont furieuses; le doge a été insulté; les nobles couverts pour être du parti allemand, sont assassinés en plein jour à coups de stilet & de couteau. On a trouvé sur le maître autel de Saint-Marc une cocarde trico-

lore d'une coudée de diamètre. L'office de santé & le registre des patentes de navigation ont été transférés à Trieste. On va jusqu'à dire que les patriotes sont organisés à Venise au nombre de 18,000, armés de fusils, de bayonnettes & de sabres; & que les officiers autrichiens portent sous leurs paremens des rubans tricolores, pour se soustraire, en cas de besoin, à la fureur des patriotes.

Ces faits, plus ou moins exacts, sont consignés dans des lettres écrites de cette ville, et dans les dépositions de personnes qui en sont venues exprès pour invoquer le secours des armes françaises.

Turin, le 1^{er} pluviôse.

Tout est parfaitement tranquille dans cette ville.

Le gouvernement provisoire s'occupe des moyens de rassurer le crédit national.

Une commission militaire vient d'être établie pour juger les marquis Caraglio, Samere le comte Alfieri (auteur dramatique), et le curé de Castigliole, auteur de l'émeute qui a éclaté dans les provinces d'Asti & d'Alexandrie. Campana en est le président. C'est ce Campana qui, pour avoir fait des prodiges de valeur en combattant sous les drapeaux tricolores pour la cause de la liberté, a été pendu en effigie dans le Piémont.

On assure ici que la garnison de Vérone a abandonné cette ville. Quarante-huit officiers allemands ont été conduits à Venne enchaînés. Il est permis de croire que l'Adige ne servira pas long-tems de frontière à l'Autriche, du côté de l'Italie.

COURLANDE.

Mittau, le 1^{er} nivôse.

La triste cour que nous avons ici, a besoin de chimères pour se distraire un peu des regrets du passé, de la détresse du présent, & des menaces chaque jour plus sombres de l'avenir. Aussi vient-elle de se faire un nouveau roman. Des courtisans ont imaginé de répandre que quelques-unes des cours coalisées, entre autres, la Russie & l'Autriche, songeroient à relever le trône de Pologne. En ce cas, il ne manqueroit sûrement pas de candidats pour l'occuper, puisqu'on a déjà parlé à diverses époques, tantôt d'un des fils de Paul 1^{er}, tantôt de l'archiduc Charles; d'autres fois, d'un prince de la maison de Prusse. Mais on a complaisamment imaginé aujourd'hui de le donner, pour présent de noces, au futur comte de ci-devant comte d'Artois qui, comme on sait, va épouser la fille de Louis XVI. Les diplomates de Mittau prétendent que la Russie & l'Autriche consentent déjà à céder à cette condition la part qu'ils ont usur-

pée dans ce pays, il y a quelques années. Rien n'est assurément plus invraisemblable, & même plus absurde. Ce n'est pas quand l'Autriche a fait tant d'autres pertes très-sensibles, & lorsqu'elle peut encore en éprouver de nouvelles, qu'elle ira se dégarnir du côté qui lui est peut-être aujourd'hui le mieux assuré. Mais ce qui seroit encore plus difficile, ou, pour mieux dire, tout-à-fait impossible, ce seroit de décider à un tel abandon le roi de Prusse, qui y perdrait un magnifique apanage, & qui n'a nul motif de faire un pareil cadeau, ni à des individus de la maison de Bourbon, ni à quelqu'autre prince que ce soit. Ce qu'il a pris en Pologne, il en est très-content; & il est probablement fort jaloux de le garder comme les autres puissances qui ont partagé avec lui. La générosité qui donne les trônes est fort rare dans l'histoire; & ce n'est pas ce moment que les rois choisiroient pour se dépouiller eux-mêmes.

Le prétendant, au reste, loin d'avoir aucune influence politique sur les cabinets, n'est ni consulté ni averti. Il lui est même défendu de recevoir les papiers français, dont aucun n'a entrée en Russie. Ils lui parvenoient en fraude par Riga: la fraude a été découverte; & le Polonois qui y donnoit les mains, M. Crouwiersky, a été obligé de disparaître.

S U E D E.

Stockholm, le 17 nivose.

En conséquence d'un ordre du cabinet du roi, le gouverneur de cette ville a cité devant lui tous les juifs domiciliés ici, & leur a enjoint, sous peine de bannissement, de cesser sans délai leurs manœuvres d'usure & d'agiotage, dont le résultat est d'établir entre l'argent de banque & nos effets publics une différence préjudiciable à l'état ainsi qu'aux particuliers.

D A N E M A R K.

Copenhague, le 24 nivose,

Les directeurs de notre compagnie asiatique ont reçu d'agréables nouvelles de leur vaisseau *le Prince d'Augustembourg*, qui, pendant sa traversée de retour, avoit été conduit à l'île de France. Il a été relâché & est arrivé dans un port de Norwege, le 11 de ce mois. Sa cargaison est d'une grande importance, & l'on présume que son heureuse arrivée influera favorablement sur la hausse des actions de la compagnie qui valent déjà au-delà de 550 dalers.

I R L A N D E.

Dublin, le 29 nivose.

Le corps d'insurgens qui s'est reformé dans le comté de Clare, est déjà composé de 12 mille combattans; d'après les rapports qui nous arrivent.

Les destitutions se multiplient depuis quelques jours. Tous les hommes en place reconnus pour ne point aimer la réunion, sont disgraciés, ou se retirent eux-mêmes.

Le chancelier de l'échiquier, Parnell, est de ce nombre. Voici la lettre où le marquis de Cornwallis explique les motifs qui l'ont engagé à destituer un homme qui, par sa place, tient le rang le plus distingué dans l'administration irlandaise. (C'est la même place en Irlande que celle de M. Pitt en Angleterre).

A sir John Parnell.

Au parc du Phénix, ce 26 nivose.

Monsieur, en réfléchissant sur notre entretien d'hier, je suis très-fâché de vous apprendre que mon devoir ne me permet pas de soumettre au parlement d'Irlande une

proposition qui tient essentiellement aux intérêts & à la sûreté de l'empire britannique, à moins d'avoir un chancelier de l'échiquier qui se charge d'appuyer la proposition.

Signé, CORNWALLIS.

Pour toute réponse à cette lettre, le chancelier Parnell a donné sa démission.

Les lords Cathampton, Tyrawley & cinq à six autres sont aussi destitués.

MM. Forster, Langrishe, Annesley, commissaires des douanes; les lords de la trésorerie, Shannon, Ely & Burgh; enfin, John Claudius Berekford ont éprouvé le même sort.

Cependant les assemblées de tous les comtés rivalisent d'énergie pour exprimer leur indignation contre ce projet de réunion, qu'on regarde comme l'antéantissement des droits du peuple irlandais.

L'orateur de la chambre des communes, M. Forster, que les journaux de Londres avoient désigné comme un des appuis de la réunion, a lui-même présidé l'assemblée générale du comté de Lou. On a remarqué entre autres choses dans son discours, qu'il a représenté la prospérité des manufactures de toiles comme essentiellement liée à notre indépendance; c'est là un cri de guerre adressé aux habitans du nord de l'Irlande, où fleurit principalement cette branche d'industrie.

A N G L E T E R R E.

Londres, le 3 pluviose.

Il s'est tenu hier matin un conseil du cabinet dans un des bureaux particuliers du lord Grenville. Il étoit composé du duc de Portland, des lords Chatham, Spencer, Cambden & Loughborough; de MM. Pitt, Dundas & Widdham. On présume qu'il avoit pour objet les affaires de l'Irlande. Le conseil s'est séparé à trois heures.

Le capitaine Murray, commandant le vaisseau *le Colossus*, de 74, qui s'est dernièrement perdu aux îles Sorlingues, vient d'être honorablement acquitté par une cour martiale.

Les dernières nouvelles de Philadelphie nous apprennent qu'il y étoit arrivé une frégate française chargée de dépêches du directoire pour le président des Etats-Unis.

R E P U B L I Q U E B A T A V E.

La Haye, le 3 pluviose.

On a célébré ici, avec la solennité que pouvoit comporter la saison, l'anniversaire de l'entrée des armées françaises en Hollande. Une salve générale d'artillerie se fit entendre le 30 nivose, à l'instant du lever du soleil. A midi, nouvelle salve, & tous les corps hollandais, composant la garnison de la ville, se rendirent au lieu destiné aux grandes parades. Le soir, l'artillerie fit une dernière salve; & la cloche du béfroi qu'on n'entend jamais qu'en cas d'alarmes, ou dans les jours de réjouissance, sonna en branle pendant plus de deux heures. On auroit illuminé la veille, si la saison n'eût pas été aussi rigoureuse.

A peine la fête des Bataves a-t-elle été terminée, que le canon français a annoncé l'anniversaire du 2 pluviose.

La gazette de Rotterdam vient de fournir une liste des navires arrivés de l'étranger dans la Meuse, & dans le port de Goëree en Zélande, durant l'année 1798. Elle met dans ce nombre 37 bâtimens venant de Londres, & 20 à 40 venant de différens ports d'Angleterre, ensemble 70 à 80.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Extrait d'une lettre de Genève, le 2 pluviôse.

Notre commune a perdu l'un de ses savans les plus illustres : le citoyen Desaussure est mort ce matin dans sa 59^e année. Les écrits de cet homme célèbre sont trop connus de tous les amis des lettres pour en faire ici l'énumération. Il entra dans la carrière des sciences à l'âge de 20 ans par un ouvrage distingué sur l'épidémie des feuilles. Depuis, il consacra sa vie entière à des travaux d'hygiène, de botanique, de chimie & de minéralogie. Il a rendu compte, dans son voyage des Alpes, des périls & des souffrances qu'il a bravés pour la conquête des sciences. Il fut le premier & le seul entre les savans qui gravit le sommet du Mont Blanc ; & l'on peut attribuer sa longue maladie & sa mort prématurée au zèle avec lequel il s'exposa, dans ses différens voyages aux Alpes, à toutes les rigueurs du climat de ces montagnes : une fois entr'autres, il passa trois semaines sur le Col-du-Géant, couché sur la neige, pour donner à ses observations un plus haut degré de perfection & d'exactitude.

Genève lui doit les sociétés des arts & d'histoire naturelle, dont il fut le créateur. Avant la réunion de notre commune à la république française, le directoire exécutif avoit déjà témoigné au citoyen Desaussure le desir de l'attirer à Paris. Sa santé l'ayant empêché d'accepter la place de professeur qui lui étoit offerte, le gouvernement lui accorda une pension dont il a joui jusqu'à sa mort. Cette mort a été un deuil général dans cette commune.

Genève s'honore des hommes éclairés que son antique liberté & la perfection de ses écoles nationales ont multipliés sur son territoire resserré. Au milieu de la disette de talens & sur-tout de connaissances positives dont nous menaçons l'éducation négligée de la génération naissante, on peut regarder Genève comme une sorte de *colonie philosophique* dont les sciences, qui n'ont jamais cessé d'y être cultivées, se répandront sur le sol raffermi de la France républicaine ; & , sous ce rapport comme sous plusieurs autres, elle est une des parties les plus précieuses de la république libératrice de l'univers.

La Fleche, le 6 pluviôse.

Ce matin, à quatre heures un quart, tous les habitans ont été réveillés par quatre à cinq secousses assez fortes. Les charpentes, les portes, les croisées, les meubles, tout a été agité. Plusieurs cheminées se sont écroulées.

L'on a remarqué que le ciel étoit assez beau, & qu'il régnoit un vent léger du midi. Ce tremblement a duré & nous a effrayés à peu-près pendant vingt-cinq secondes.

De la terre de Courtagis, commune de Saint-Jean-des-Echelles, canton de Saint-Maxent (Sarthe), le 7 pluviôse.

Dans la nuit du 5 au 6 de ce mois, sur les 3 heures cinquante minutes du matin, le cinquième jour du dégel qui a succédé à un froid long & rigoureux, le vent étant à l'ouest, le tems pluvieux, le baromètre à 612 millimètres, j'ai senti une violente secousse de tremblement de terre qui m'a vivement agité dans mon lit, & a duré environ trois secondes. Elle s'est annoncée par un bruit semblable à celui de la chute d'un gros chêne. Mes boiseries & planchers ont craqué. J'ai cru que mon parquet se fendoit. J'apprends qu'on l'a également senti à la Ferté-Bernard, à un myriamètre d'ici.

De Paris, le 10 pluviôse.

Le 2 pluviôse, l'armée de Jourdan juroit, avec tous les républicains, haine à la royauté & à l'anarchie.

Le 3, son horreur pour les deux factions s'est prononcée de nouveau dans le mot d'ordre suivant :

Mots d'ordre du 3 pluviôse : *Emigrés ; anarchistes*
Mots de ralliement : *En horreur. (Article officiel).*

— On parle d'une victoire remportée par nos troupes sous Capoue, de la prise de cette ville & du ravitaillement de Malte par des bâtimens sortis d'Ancône.

— Le citoyen Lagrange, un des chefs des bureaux du ministère de la police, n'a pas accepté les fonctions de commissaire du directoire, auprès du bureau Central de Paris. Cette place a été, en conséquence, donnée au citoyen Guebert, président de la municipalité du 5^e arrondissement.

— La débacle générale de la Seine a eu lieu, avant-hier, vers onze heures du soir, sans autres accidens que quelques inondations momentanées, et quelques bateaux entraînés, ou brisés par les glaçons.

— M. Cabarrus est parti d'ici hier matin, et va passer quelques semaines en Hollande. Comme il voyage uniquement pour ses affaires, pendant le court séjour qu'il a fait à Paris, il n'a vu aucun membre du gouvernement.

— Thomas Muyr vient de mourir à Paris, des suites de la blessure qu'il a reçue à son retour du Mexique, en combattant sur un bâtiment espagnol, pour ne pas retomber entre les mains de ses oppresseurs.

— Le citoyen Suchet, chef de l'état-major de l'armée d'Italie, est arrivé à Paris. Il vient, dit-on, réclamer contre sa destitution.

— Ce n'est point à Milan qu'est allé le citoyen Haller, en quittant Paris. Il s'est retiré pour quelques jours dans une de ses terres, située dans le comté de Neuchâtel.

— Les citoyens Méchin et Mangouit, échappés à la fureur des habitans de Viterbe, ont été nommés, le premier, contrôleur des dépenses et recettes de l'arrondissement de Rome ; le second, membre d'une commission de marine, à Ancône.

— Le directoire exécutif a accordé, le 29 nivôse, à Rotis Robert, mécanicien, demeurant à Essone, un brevet d'invention, pendant quinze années, à l'effet de fabriquer, vendre et débiter dans toute l'étendue de la république, une machine propre à faire, sans ouvriers, du papier d'une grandeur indéfinie.

— Le département de la Seine, par son arrêté du 8 nivôse, a destitué le citoyen Grudé, instituteur particulier du septième arrondissement, pour ne s'être pas conformé aux loix concernant l'instruction publique.

— Le général Hatry, remplacé par Brune en Hollande, a passé à Bruxelles, se rendant à Paris.

— Lacornue, commissaire du directoire près l'administration municipale du canton de Vallon, département de la Sarthe, a été enlevé, avec son commis, le 2 de ce mois, à quatre heures du soir, par dix brigands. Le commis a été relâché, après deux heures de marche ; et Lacornue menacé d'être fusillé, s'il ne payoit une somme de 1500 francs.

— Le bulletin de Rastadt, en date du 4 pluviôse, ne porte rien autre chose si ce n'est la réponse de l'empereur à la note sur les Russes, n'a pas paru très-conciliante ; & que Roberjot est appelé à Paris par le directoire.

— Le monument que le roi de Suède avoit ordonné d'ériger à la mémoire du célèbre Linnée est achevé, & fut aujourd'hui l'ornement d'un des quartiers de Stockholm.

DIRECTOIRE EXECUTIF.

Arrêté du 8 pluviôse, an 7.

Le directoire exécutif, après avoir entendu le rapport du ministre des finances, sur la rentrée des bons au porteur délivrés aux rentiers & pensionnaires de l'état, en exécution de la loi du 28 vendémiaire dernier ;

Considérant que l'intérêt des contribuables, & la sûreté des recouvrements exigent que l'on applique à la rentrée de ces valeurs les mêmes précautions qu'il a fallu employer à l'égard des autres bons de semblable nature émis par la trésorerie nationale, arrête :

Art. 1^{er}. A compter du 1^{er} ventôse prochain inclusivement, les bons au porteur délivrés aux rentiers & pensionnaires, ne pourront être donnés en paiement des contributions qu'au préposé des recettes journalières de la trésorerie nationale à Paris, ou aux douze percepteurs de la même commune, ou dans les départemens au receveur général des contributions.

II. Le caissier des recettes journalières de la trésorerie nationale délivrera aux personnes qui lui remettront des bons au porteur, des récriptions pour sommes égales sur les receveurs de départemens ; ces récriptions contiendront le nom de la personne en faveur de laquelle elles sont délivrées. Elles ne seront point cessibles.

III. Les receveurs de départemens délivreront aux personnes qui leur remettront ou feront remettre, soit des bons au porteur, soit des récriptions de la trésorerie nationale, d'autres récriptions directes & nominatives sur les percepteurs des communes. Ces récriptions ne pourront servir qu'aux personnes y dénommées & en paiement des articles qui les concernent sur les rôles des contributions.

IV. Les citoyens qui demanderont au receveur du département, soit en échange des récriptions de la trésorerie nationale, soit pour les bons qu'ils remettront directement, des récriptions sur les percepteurs, seront tenus de justifier, par la représentation de leur avertissement, ou de l'extrait du rôle visé par le commissaire du directoire exécutif de la municipalité du domicile, ou de la situation des biens, qu'ils doivent une somme au moins égale à celle qu'ils demandent. L'avertissement ou l'extrait du rôle seront retenus par le receveur du département, qui les gardera dans ses liasses pendant les trois mois qui suivront la date de sa réscription.

V. Les receveurs de départemens vendront un bordereau des récriptions qu'ils délivreront en exécution du présent arrêté. Ce bordereau fera connaître le nom des personnes en faveur desquelles les récriptions seront délivrées ; ils le feront viser tous les soirs : savoir, le caissier des recettes journalières, par le commissaire de la trésorerie nationale ; & les receveurs de département, par le commissaire du directoire exécutif ou l'administrateur qui le remplacera.

VI. Les percepteurs qui auront reçu des bons au porteur jusqu'au 5 du mois de pluviôse inclusivement, seront tenus de les verser le 5 du mois de pluviôse au plus tard, entre les mains du receveur-général ou de ses préposés, à peine d'être privés de la faculté de les faire passer en compte.

VII. Les préposés des receveurs seront tenus, sous la même peine, de remettre au receveur-général, le 10 ventôse au plus tard, les bons au porteur qui leur seront rentrés en exécution de l'article précédent ; ceux-ci les enverront à la trésorerie nationale dans les cinq jours suivans.

VIII. L'état de recettes des percepteurs sera arrêté, le 5 du courant, par les commissaires du directoire exécutif auprès des municipalités ; ils constateront, dans leurs procès-verbaux, les sommes reçues en bons aux porteurs ; celles-là seulement qui s'y trouveront mentionnées, pourront être reçues par le receveur du département ou ses préposés.

IX. Les bons aux porteurs remis aux officiers des recettes journalières de la trésorerie nationale, aux percepteurs de Paris, & à ceux des receveurs de département, seront annulés à l'instant même de leur présentation, & barrés en la forme prescrite par l'arrêté du 5 frimaire.

X. A compter du 20 ventôse prochain, les receveurs des départemens seront tenus d'envoyer à la trésorerie nationale, dans les cinq premiers jours de chaque décade, les bons au porteur qu'ils auront reçus dans la décade précédente, & de joindre au paquet la copie de leur bordereau de recettes journalières certifié conforme par le commissaire du directoire exécutif auprès de l'administration centrale ou par l'administrateur qui le remplacera.

XI. Les douze percepteurs de Paris seront tenus de remettre tous les jours, au receveur de département, le bordereau des recettes & les bons aux porteurs qu'ils auront recouvrés dans la journée. Celui-ci les réunira pour les remettre à la trésorerie nationale dans les cinq jours de la décade suivante.

Au rédacteur du Publiciste.

Citoyen, tout le monde sait que les Anglais sont généralement un peu charlatans, quand ils parlent de la puissance de leur nation ; mais leur ministre Pitt a outré la mesure dans son rapport au parlement, analysé dans vos feuilles des 12 & 13 nivôse. Voici un fait qui va vous le démontrer :

J'étois à Londres en 1772 ; je logeois chez un libraire connu, nommé Houkan, qui demouroit rue de l'Hirondelle (Swallow-Street), Lord Chaffam y venoit quelquefois avec ses deux filles, qui étoient abonnées pour les livres nouveaux français. Un jour je me trouvai dans le cabinet du libraire, parcourant des ouvrages qui venoient de lui arriver de Paris. Le carrosse du lord Chaffam s'arrêta à la porte ; la curiosité le porta à descendre ; il étoit simple dans ses habits, honnête dans ses manières, même prévenant envers les étrangers. Il m'adressa la parole & me demanda ce que je pensois de ces nouvelles productions. Je lui fis l'analyse de ce qui méritoit d'être lu, & j'en distinguai particulièrement une qui traitoit de l'économie rurale. A combien, me demanda-t-il, portet-on le produit général de la France ? — A douze cent millions, mylord — C'est beaucoup. — Je voudrois en être le fermier à ce prix, mylord. — Vous connoissez donc bien les produits de votre pays ? — Assez bien, mylord, pour pouvoir les mettre en balance avec ceux de l'Angleterre ? — Et à combien croyez-vous que le revenu des trois royaumes & de nos possessions d'outre-mer s'élèvent ? — A environ neuf cent millions. — Vous avez lu nos économistes : ils se trompent quelquefois. Là, vous concluez que la France est d'un quart plus riche que nous. — C'est le calcul arithmétique.

Il ne répliqua plus, se leva & gagna son carrosse. Avant l'Angleterre possédoit les Etats-Unis d'Amérique ; elle étoit au plus haut point de puissance par son commerce : alors ses impôts s'élevoient à environ 250 millions seulement, & les nôtres se montoient à environ 350 millions.

Aujourd'hui, Pitt porte les revenus de sa nation à un milliard 58 millions tout-vois, & établit une donnée d'impôts ordinaires de 352 millions, avec un emprunt extraordinaire de 312 millions.

Quoi ! monsieur Pitt ! après la perte de vos colonies, qu'on évaluoit à un septième, dans la masse de vos produits généraux, vous pouvez hasarder une donnée de revenus d'un milliard 58 millions ! certainement votre père eût été de meilleure foi ; car, en vous accordant en 1772, une valeur de 900 millions de produit. Il doit vous distraire une perte de 150 millions pour ceux d'Amérique. Il vous re te donc 750 millions, à supposer que votre commerce balance celui que vous faisiez en 1772. En vérité, c'est par trop. Nous verrons à quoi tout cela aboutira.

Signé, P. LATAPY.

A. FRANÇOIS.